

Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 09/01/2025 - 160 - 2015 B 00052 - 808 977 532 - 90TECH

90TECH
Société par actions simplifiée au capital de 675.000 euros
Siège social : 6 bis rue aux Saussaies des Dames
57950 MONTIGNY LES METZ
RCS METZ : 808 977 532

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 9 NOVEMBRE 2018

L'an 2018,
Le 9 Novembre,
A 14 heures,

Les associés de la société 90TECH se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, à l'adresse : 6, Rue LC Dagnaux à AUGNY (57685), sur convocation remise par mail adressée à chaque associé.

Sont présents :

N° d'ordre	Noms, prénoms et domiciles des associés	Nombre d'actions	Nombre de voix	Nom, prénom et domicile des mandataires
1	Xavier HEN	10.125	10.125	
2	Emilien LIODAU	10.125	10.125	
3	Guillaume PLISZCZAK	10.125	10.125	
4	AG PARTICIPATIONS	33.680	33.680	Lionel GOCEL
5	Lionel GOCEL	3.445	3.445	
Nb d'actions prises en compte		67.500		
Nb de voix correspondant			67.500	

Total des actions des associés présents : 67.500 actions sur les 67.500 actions composant le capital social.

EL
~
GP HX

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier HEN, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant 100 % des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les formulaires de vote par correspondance,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- La démission de Monsieur HEN Xavier, de son poste de Président,
- La démission de Monsieur PLISZCZAK Guillaume, de son poste de Directeur Général,
- La nomination de la SAS AG PARTICIPATIONS, au statut de Président de la SAS 90Tech,
- La suppression du statut de Directeur Général dans la SAS 90Tech,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

EL
L
SP HX

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission remise par Monsieur HEN Xavier, de ses fonctions de Président de la société à compter du 9 Novembre 2018 (copie en annexe).

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission remise par Monsieur PLISZCZAK Guillaume, de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter du 9 Novembre 2018 (copie en annexe).

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer la société AG PARTICIPATIONS, SAS au capital social de 106 166 €, immatriculé au RCS de METZ sous le numéro 501 007 140, ayant son siège social au 6 Rue aux Saussaies des Dames 57950 MONTIGNY LES METZ, dûment représentée par Monsieur Lionel GOCEL, en qualité de Président à compter du 9 Novembre 2018.

Le nouveau Président est nommé pour une durée indéterminée.

La SAS AG PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Lionel GOCEL déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappée d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Elle s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la SAS 90Tech.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas supprimer le statut de Directeur Général, des statuts de la société.

Elle décide de restreindre le pouvoir de ce dernier, à présent le Directeur Général ne pourra plus engager la responsabilité de la société au-delà d'un montant de 5000€.

Il reste subordonné au Président, dans les choix qu'il pourrait faire.

LC
4
SP HK

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

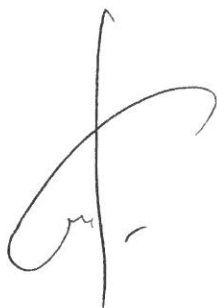
CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés.

Le Président

Lionel GOCEL

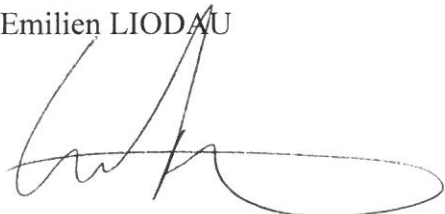


Les Associés

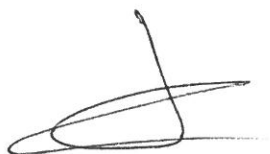
Xavier HEN



Emilien LIODAU



Guillaume PLISZCZAK



Lionel GOCEL

AG PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Lionel GOCEL



Monsieur HEN Xavier
Président de la SAS 90TECH
35, Rue de Lorraine
57130 ANCY SUR MOSELLE

Société 90TECH
6 Bis, Rue aux Saussaies des Dames
57950 MONTIGNY LES METZ

A Ancy, le 9 Novembre 2018

Objet : démission

Lettre remise en mains propres

Messieurs les associés,

Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de Président de la SAS 90TECH, à compter du 9 Novembre 2018.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les associés, mes respectueuses salutations.

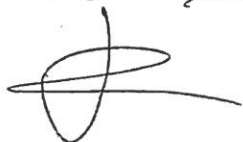
Signature

HEN Xavier



6 09/11/2018

Guillaume PLISZCZAK



Le 09/11/2018
LUDAU Emilien



Le 09/11/2018



Lionel Gocel

Monsieur PLISZCZAK Guillaume
DG de la SAS 90TECH
5 Rue Auguste Migette
57280 MAIZIERES LES METZ

Société 90TECH
6 Bis, Rue aux Saussaies des Dames
57950 MONTIGNY LES METZ

A Maizières les Metz, le 9 Novembre 2018

Objet : démission

Lettre remise en mains propres

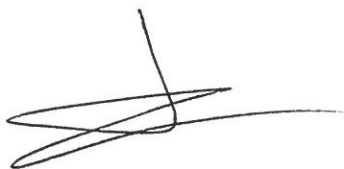
Messieurs les associés,

Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de Directeur Général de la SAS 90TECH, à compter du 9 Novembre 2018.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les associés, mes respectueuses salutations.

Signature

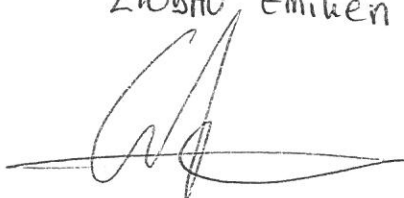
Guillaume PLISZCZAK



Le 09/11/2018
HEN KANER



Le 09/11/2018
LIOBAU Emilien



Le 09/11/2018.

